



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 30 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 23 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN, Mme COTTON et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. RIVIERE et Mme DIMPRE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme DUQUE.

Secrétaire de séance : Madame Claudine LEBON.

D 2026-075 : BUDGET ANNEXE EAU : AFFECTATION DU RESULTAT PAR ANTICIPATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'affectation du résultat 2025, qui fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat dans le Budget Primitif 2026, s'agissant du Budget annexe Eau :

		Résultat 2025
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	29 417,59
	Section d'investissement	103 769,42
Report de l'exercice n-1	Résultat antérieur reporté fonctionnement	250 561,36
	Résultat antérieur reporté investissement	-134 946,28
Total (réalisations + reports)		248 802,09
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	
	Section d'investissement	0,00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	279 978,95
	Section d'investissement	-31 176,86
Total cumulé		248 802,09

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
A - Résultat de l'exercice	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	29 417,59
B - Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe +(excédent) ou – (déficit)	250 561,36
C - Résultat à affecter	
A+B (hors restes à réaliser)	279 978,95
D - Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	-31 176,86
R 001 (excédent de financement)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00
RAR dépenses	0,00
RAR recettes	0,00
EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT F (= D+E)	-31 176,86
AFFECTATION = C	31 176,86
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G =au minimum, couverture du besoin de financement F	31 176,86
2) H - Report en fonctionnement R 002 (C hors RAR - G)	248 802,09

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ACCEPTE la reprise anticipée du résultat 2025 conformément à l'affectation du résultat ci-dessus présentée, dans le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe Eau.

Pour extrait conforme au registre des
 délibérations,
 Le Maire,

